



Les outils de la loi pastorale

Bilan, nouveaux enjeux et perspectives

4^e Atelier des adhérents de l'AFP
Mardi 8 novembre 2022 au Domaine du Lazaret (Sète)

En 2017, 2019 et 2021, l'AFP a organisé des ateliers en vue de préparer les séminaires de l'année suivante. Forte de ce fonctionnement impliquant les adhérents dans la co-construction des séminaires techniques et scientifiques, **l'AFP renouvelle ce format de partage des compétences, des regards et des perspectives de ses adhérents.**

Cet atelier vise à recueillir les témoignages des utilisateurs des outils de la loi pastorale, ou de celles et ceux, qui dans leurs missions, les découvrent.

Sur la base de nos bilans respectifs, riches de nos approches variées, les conclusions de cet atelier serviront à alimenter des propositions stratégiques à émettre pour un événement en 2023 à l'occasion des 50 ans des décrets d'application de la loi pastorale.

Publics attendus

Ingénieurs-es et techniciens-nes des structures de développement agricole et pastoral, des services centraux et extérieurs du MASA (DDT, Draaf) et du MTE, de Parcs nationaux et naturels régionaux, de collectivités territoriales, élus locaux, éleveurs et bergers, enseignants, chercheurs et étudiants concernés par les mises en valeurs pastorales, de montagne, plaines, littoral et bords de fleuves... Mais aussi des représentants de fédérations d'AFP et de GP impliqués-es dans le fonctionnement au quotidien de ces structures collectives.

Définition et contexte historique :

La loi pastorale française a été promulguée le 3 janvier 1972 suite à la mobilisation de nombreux acteurs (forestiers, juristes, politiques, chercheurs, montagnards, ...) afin de régler l'organisation et le développement du pastoralisme français en montagne mais également dans les plaines et zones humides. Des décrets d'application ont suivi, et l'ensemble a été globalement structurant en faveur des espaces et des activités pastorales et aussi agricoles, forestières, voire touristiques, tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Attendus de l'atelier

Au regard des enjeux (et de leur très forte dynamique) qui touchent et toucheront le pastoralisme et les espaces pastoraux et dans un contexte global de forte mutation : **quels sont le bilan, les nouveaux enjeux ainsi que les perspectives des outils de la loi pastorale française ?** C'est dans cet objectif que cet atelier propose de réunir les différents acteurs du pastoralisme afin de se projeter dans l'avenir des activités pastorales, ce qui apparaît encore plus nécessaire en ces temps de tourmente économique, climatique et géopolitique.



9h30 – Accueil des participants

10h – Ouverture par le Président de l'AFP
Introduction de la problématique et présentation de la méthode de travail

10h30 – 12h30 - **Ateliers en sous-groupe de travail**
Tous les participants travailleront sur la thématique ci-contre.

Pause repas

14h-16h – **en plénière**, restitution des rapports de travaux des ateliers.
Ces apports serviront de cadre de préparation d'un bilan opérationnel de l'application de la loi pastorale (2023) et ils permettront d'identifier les expériences à restituer, les compétences scientifiques et / ou réglementaires à mobiliser, les innovations, les propositions aux parlementaires en vu d'ouvrir de nouvelles perspectives d'intervention au bénéfice des espaces pastoraux et des activités pastorales.

16h15 – Mot de conclusion du Président et clôture de la journée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Participation financière : 50 € ; 35 € pour les étudiants

Inscrivez-vous avant le 8 octobre 2022, en suivant [ce lien HelloAsso](#) (paiement sécurisé en ligne). *Pour les organismes souhaitant un autre mode de règlement (virement, chèque) merci de compléter le bulletin d'inscription papier et l'envoyer à afp.pastoralisme@orange.fr*

*Nota : Cet atelier est réservé aux **adhérents de l'AFP**, il vous est possible d'adhérer en nous retournant un bulletin d'adhésion (téléchargeable [au clic](#)) ou d'adhérer directement en ligne [via le formulaire sécurisé](#).*

Toute annulation dans les 5 jours avant l'atelier est due. Merci de votre compréhension.

“Les outils de la loi pastorale : bilan, nouveaux enjeux et perspectives”

La loi pastorale française de 1972 a été mise en place afin de régler l'organisation et le développement du pastoralisme français en montagne mais aussi dans les plaines et zones humides. Elle a permis la création des Associations Foncières Pastorales, des Groupements Pastoraux et les Conventions Pluriannuelles de Pâturage.

Elle est perçue comme une loi de référence qui apporte une reconnaissance à ces pratiques spécifiques dans des espaces singuliers, de multiusage et de multifonctionnalités.

Les fortes évolutions actuelles des espaces pastoraux et des activités pastorales, des usages, des attendus sociaux pour ces milieux particuliers et des activités d'élevage impliquent très probablement des dispositions législatives à renouveler.

A partir du travail mené par l'AFP en 2022 sur les décrets d'application de la loi pastorale, de leurs effets et de l'ensemble de nos bilans, expériences et questionnements, nous repèrerons ensemble les nouveaux enjeux et nous serons force de proposition.

Que vous soyez expérimentés ou découvrant ces outils, nous vous attendons nombreux afin de partager vos expériences, visions et propositions.

Une première restitution de ces travaux est prévue en février 2023, à Paris..

*Quels sont les enjeux ? De quoi avons-nous besoin ?
Quels sont les outils manquants ?
Les outils existants pourraient-ils être améliorés ?*

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de rendez-vous : Le Lazaret, La Corniche, 223 Rue Pasteur Benoît, 34200 Sète
Plan d'accès: https://www.lazaretsete.com/wp-content/uploads/2014/10/Nvx_plan_lazaret.pdf

Covoiturage : la liste des participants sera diffusée en octobre pour l'organisation des covoiturages

Hébergement : nuitée possible la veille de l'atelier (le 07/11) : si tel est le cas, merci de vous signaler auprès de l'animatrice au 07 80 26 31 40 ou à afp.pastoralisme@orange.fr ou de réserver votre séjour en ligne.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier des adhérents 2022

Votre bulletin est à renvoyer à :

Par mail avant le **9 octobre** à :
Association Française de Pastoralisme
afp.pastoralisme@orange.fr

Informations : Alice MARTEAU - afp.pastoralisme@orange.fr - 07 80 26 31 40

Nom* :

Prénom* :

Organisme* :

Adresse de facturation* :

Téléphone* :

Mail* :

Nombre d'années d'expérience en pastoralisme* :

- entre 0 et 3 ans
- entre 3 et 10 ans
- > 10 ans

*mentions obligatoires

Nombre d'inscriptions journée : à 50€ / à 35€ (étudiant) par inscription, soit un montant total de :

Nombre d'inscriptions journée + nuitée du 07/11 : à 106.88€ / à 91.88€ (étudiant) par inscription, soit un montant total de :

Règlement : règlement par chèque / par virement (rayer mention inutile) à l'ordre de l'Association Française de Pastoralisme

- je ne souhaite pas de facture
- je souhaite une facture papier
- je souhaite une facture numérique